

Emetteur : FBC N° panneau : RAD 156
Affiché le : 18/12/25 Retiré le : 18/01/26

Annexes : Non [] O [] Voir accueil

Département d'Eure et Loir
Canton de Chartres-1

COMMUNE DE JOUY
4 Place de l'Eglise
28300 JOUY
Tél : 02 37 18 05 85
Fax : 02 37 18 05 94



Arrêté n° ATM	2025	089
Catégorie	Arrêté de circulation	
Nombre de pages	1 / 1	
Paraphe		

ARRETE TEMPORAIRE DU MAIRE DE JOUY

ALTERNAT DE CIRCULATION

A AFFICHER SUR LE LIEU DU CHANTIER

MISE EN ŒUVRE DE L'ARRETE PERMANENT du 22.09.2004

Annexe à l'arrêté permanent P1/2004

COMMUNE DE JOUY

Entreprise : PINSON PAYSAGE CENTRE
R.D 910
28630 BARJOUVILLE
Mail : antoine.jaouen@pinson-paysage.com

Ou structure réalisant les travaux :

LIEU DES TRAVAUX	TRAVAUX		ALTERNAT		
	Description	Durée	Feux Tricolores	Panneaux B15 et C18	Piquets K10
R.D 19	Elagage lignes électriques	Du 12/01/2026 au 16/01/2026		X	

Le stationnement est interdit au droit des travaux.

- Signalisation de chantier
- Signalisation d'alternat
- Deux sens de circulation
- Empiètement sur chaussée (3m)

Ampliation adressée à :

PINSON PAYSAGE CENTRE
R.D 910
28630 BARJOUVILLE
antoine.jaouen@pinson-paysage.com
M. le Colonel, Commandant le Groupement de Gendarmerie
rue du Maréchal Leclerc 28110 LUCE
M. le Commandant C.O.D.I.S.-
7 rue Vincent Chevard 28000 CHARTRES

Pour le Maire de JOUY
Et par délégation,
L'adjointe,

Chantal CHEVALLIER



JOUY, le 18/12/2025

Certifié exécutoire compte tenu de :

-la réception en préfecture le :
-et de la notification le : **18 DEC. 2025**